



Colonie de vacances de Saint-Gervais 1278 La Rippe (VD)

Dossier d'inscription 2022

À remplir complètement et à déposer à la réception du **Service social, santé et enfance (SSSE)** ou à renvoyer par email à ssse@onex.ch

La Colonie débute le **samedi 9 juillet** et se termine **le vendredi 12 août 2022.** Durant cette période, nous accueillons les enfants de **6 à 12 ans** pour des séjours de **deux, trois, quatre ou cinq semaines.**

Pour assurer la bonne coordination des activités des enfants, les **arrivées** ont lieu le **samedi de 10h00 à 11h00** et les **départs** le **vendredi après-midi de 17h00 à 18h00.**

Tarifs 2022

Logement, repas et activités compris.

1 semaine: CHF 400.2 semaines: CHF 640.3 semaines: CHF 830.4 semaines: CHF 970.5 semaines: CHF 1120.Un rabais est octroyé aux fratries.

Subventions

La Ville d'Onex offre un soutien aux familles onésiennes selon le barème progressif suivant :

Revenu fiscal(*) inférieur à CHF 40'000.- : subvention à concurrence de la moitié du séjour Revenu fiscal entre CHF 40'000.- et CHF 60'000.- : subvention à concurrence d'un tiers du séjour Revenu fiscal entre CHF 60'000.- et CHF 80'000.- : subvention à concurrence d'un sixième du séjour.

*Pour bénéficier d'un remboursement à hauteur de la subvention indiquée, nous vous prions de vous présenter au Service social, santé et enfance (SSSE), avec votre dernier avis de taxation (la rubrique 99 fait foi – 1/15ème de la fortune sera ajouté au revenu imposable).

Si le tarif est encore trop élevé au vu de la situation financière des parents, ou qu'une prolongation du séjour est souhaitée, n'hésitez pas à vous adresser au Service social, santé et enfance. Une inscription rapide est souhaitée pour assurer la place aux semaines choisies.

Après réception du dossier, un courrier vous est envoyé pour confirmer l'inscription et comportant la décision quant à l'octroi possible d'une subvention. La facture sera jointe au courrier et le montant doit être intégralement réglé, au minimum, un mois avant le séjour de vacance de l'enfant.





Colonie de vacances de Saint-Gervais 1278 La Rippe (VD)

Directives

que les parents voudront bien lire, respecter et conserver

ADRESSE POSTALE

L'adresse postale de la Colonie au cas où vous voudriez échanger des courriers avec votre enfant pendant son séjour : Colonie de vacances de St-Gervais, Route de Bois 2, 1278 La Rippe

TELEPHONE

En cas d'urgence, le numéro de téléphone de la Colonie est le 022.367.11.96 (valable uniquement pendant la Colonie).

Les enfants ne sont pas appelés au téléphone, en revanche leur moniteur ou la direction peut renseigner les parents.

COLIS

Les repas sont préparés avec un souci diététique constant, il n'est donc pas nécessaire d'expédier des colis de nourriture. Toutefois, il est possible d'envoyer quelques **friandises** ou des **lettres**. Les friandises seront partagées avec les autres enfants lors des goûters et veillées festives.

TROUSSEAU

Prière de vous référer à la liste qui vous est remise à la page 4. Toute pièce d'habillement doit pouvoir être identifiée par quiconque. Vous voudrez donc bien coudre une étiquette portant le nom et prénom de l'enfant sur chaque vêtement. Il peut être marqué au stylo indélébile. Les chaussures et les objets de toilette doivent aussi être marqués. Nous déconseillons que les enfants apportent des objets de valeur (collier, bracelet, appareil photo, radio, iPod, MP3, etc.) En cas de perte, détérioration ou disparition, la Direction et le Comité ne peuvent être tenus responsables.

Les téléphones portables et jeux vidéo sont interdits.

FINANCES

Les enfants doivent déposer leur éventuel argent de poche (pour les sorties) à la « banque » de la Colonie. Le montant ne devrait cependant pas excéder 20.-.

ARRIVEE (LE SAMEDI)

Comme la plupart des parents sont aujourd'hui "motorisés", l'accueil des enfants se fait à la Colonie à La Rippe s/Crassier. Les enfants et leurs parents seront attendus le samedi matin entre 10h et 11h.

À l'arrivée, les parents font la connaissance des personnes qui s'occuperont de leur enfant, renseignent la direction sur son état de santé. Les parents prennent congé de leur enfant sitôt que toutes ces formalités d'entrée sont terminées.





Aux parents ne disposant pas de voiture :

Les parents qui amènent leurs enfants en train sont instamment priés de le préciser sur le formulaire d'inscription afin que nous puissions les accueillir à Coppet.

Les enfants accompagnés de leurs parents doivent impérativement prendre le train à Genève-Cornavin, départ 9h20, arrivée à Coppet 9h29, où la Colonie les prendra en charge.

Pour le retour des parents, un train part une demi-heure plus tard.

DEPART (LE VENDREDI)

Pour le retour, les parents viennent rechercher leur enfant le vendredi convenu entre 17h et 18h. Avant le départ, les parents voudront bien vérifier que leur enfant ait récupéré l'ensemble de ses effets.

Aux parents ne disposant pas de voiture :

Les parents qui viennent chercher leurs enfants en train sont instamment priés de le préciser sur le formulaire d'inscription afin que nous puissions les ramener à Coppet.

Les parents prendront le train à Cornavin, départ 18h20, arrivée à Coppet 18h29, où les enfants seront amenés sous la responsabilité de la Colonie. Ne pas oublier de préciser également sur le formulaire d'inscription, afin que nous puissions connaître les enfants que nous devons conduire à Coppet.

HABITS

Les habits qui ne sont pas repris par les enfants ou leurs parents et qui restent dans les locaux de la Colonie sont remis, avant Noël, à une œuvre caritative.

INFORMATION

Nous informons les parents qu'il faut signaler la prise de médicament (à fournir).

Nous encourageons les parents à signaler à la direction tout état médical qui pourrait avoir une influence sur le séjour de l'enfant à la colonie (hyperactivité, trouble de l'attention, trouble dépressif, etc.). La transmission de ces informations permettra à l'équipe d'animation d'accueillir au mieux chaque enfant dans sa diversité.

Avoir besoin de médicaments n'est pas un motif d'exclusion de notre Colonie.

La présence de poux est le seul motif pour lequel un enfant ne peut être accepté. Il faut donc traiter ce problème avant sa venue à la colonie.

NOTA

Il est très important d'indiquer un numéro de téléphone valable durant tout le séjour afin de permettre à la Direction de joindre une personne responsable, au cas où un incident survenait.

De plus, il est indispensable qu'une personne responsable soit disponible pour venir chercher l'enfant en cas de nécessité durant toute la durée du camp.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés à la Colonie





Colonie de vacances de Saint-Gervais - À apporter lors du séjour de l'enfant :

Pour un séjour de 2 semaines, à adapter en fonction de la durée du séjour de l'enfant.

Notez bien qu'il peut faire très chaud comme très froid à la colonie, des vêtements adaptés sont donc nécessaires.

Les effets seront marqués au nom et prénom de l'enfant avec une étiquette cousue et non collée.

La perte d'une ou de plusieurs pièces du trousseau due à un mauvais contremarquage ne pourra en aucun cas être imputée à l'association des colonies de vacances.

Les vêtements sont en principe lavés sur place.

Nous vous recommandons d'éviter de donner à votre enfant des vêtements délicats, neufs ou onéreux.

Chaussures: 1 paire de bottes en caoutchouc

1 paire de sandales de plage (tongues)

1 paire de chaussures "basket"

1 paire de pantoufles

Le domaine de la Colonie étant vaste, veillez à leur fournir des chaussures

dans lesquelles vos enfants seront le plus confortables.

Vêtements: 8 paires de chaussettes

8 slips

2 pyjamas

3 pantalons (jeans)

4 shorts ou robe et jupe

8 T-shirts

2 pulls (avec manches) ou sweat-shirts

2 jaquettes ou veste de survêtement

1 ciré ou K-Way

1 veste chaude

1 training (conseillé)

2 maillots de bain

2 casquettes ou chapeau pour le soleil

Hygiène: 3 linges de toilettes (avec attache)

3 lavettes (avec attache)

1 linge de plage

1 brosse à cheveux

1 brosse à dents et 1 dentifrice

1 savon de toilette et 1 shampoing

Divers: Cartes postales avec timbres + adresses (facultatif)

1 lampe de poche

1 gourde

1 sac de couchage (en cas de nuitées à l'extérieur)

1 tablier de peinture Lunettes de soleil Mouchoirs en papie





Bulletin d'inscription 2022

À retourner au plus tôt au :

Service social, santé et enfance (SSSE) Rue des Evaux 13, 1213 Onex

0	ىذ اندە		10001	٥h
Ou par	mail à:	ssseia	onex.	.cn

Concerne l'enfant : Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Sexe :
Domicile :	
Nº postal :	
Nationalité :	
Ecole – Institution :	Degré – classe spécialisée :
Séjour(s) antérieur(s) à la colonie: année(s):	
Représentant légal □ Père □ Mère □ Curateur □	Tuteur
Nom :	_Prénom :
Etat civil :	
Domicile :	
Nº postal :	_Commune :
N° privé ou Natel :	Professionnel :
Profession :	
Pour les travailleurs frontaliers (Suisse ou France) : Employeur :	Commune de l'employer
Adresse e-mail : Désirez-vous recevoir les nouvelles (3 ou 4 fois par an) L'absence de coche signifie que vous acceptez de recevoir par	de la colonie par e-mail : Oui Non
Autre répondant	
Personne répondante pouvant être contactée pendant	
☐ Père ☐ Mère ☐ Grands-parents ☐ Tuteur ☐ Travail	leur social □Autres :
Nom:	Prénom :
Domicile :	
N° de téléphone privé ou Natel :	Professionnel:





Droits d'image

le cas échéant, publi	iées dans notre	Rapport Annuel, s	ur notr	ient ou en groupe que le e site Internet ou sur no	•	
L'absence de coche sig ☐ Oui ☐ N		ceptez la publication	des pho	otos sur ces supports.		
	_	our les séiours (co	ocher le	es semaines que vous ch	nisissez)	
•	•	•		m de deux semaines es	•	
recommandé.	•					
☐ Semaine 1 : Séjo	ur du SA 09.07.	22 au VE 15.07.22				
□ Semaine 2 : Séjo	ur du SA 16.07.	22 au VE 22.07.22				
□ Semaine 3 : Séjo	ur du SA 23.07.	22 au VE 29.07.22				
□ Semaine 4 : Séjo	ur du SA 30.07.	22 au VE 05.08.22				
□ Semaine 5 : Séjo	ur du SA 06.08.	22 au VE 12.08.22				
Arrivée et départ	ai man au mas s	nfant(s)	П d:.	ractament à la calania	□ à Connot	
Arrivée : Je déposera Départ : Je viendrai		= =		rectement à la colonie rectement à la colonie	□ à Coppet □ à Coppet	
Depart : se viendrai		a mes emane(s)		eccentent a la colonie	ш а соррег	
Correspondance et	factures					
A qui doit être adres	ssé corresponda	nce et factures : 🛭] Paren	ts Institution:		
Nom :			Préno	om :		
Domicile :						
				mune :		
Par quel biais avez-					- cc	
⊔Presse		⊔Internet			LAffiches/flyers	
□Réinscription	□Ecole	□Bouche-à-o	reille	□Autre		
Renseignements gé	néraux de l'enfa	int				
Nom:			Prén	om:		
Nom :Prénom: Date de naissance : Poids :						
Adresse :						
				mune :		
Assurance maladie :			Num	éro de police :		
Assurance accident :			Num	Numéro de police :		
Davaganas > !ufa	au au aas de :- 4 -	aggitá				
Personnes à informe	er en cas de nec	essite				





Adr	esse :		
Télé	éphone 1 :	Téléphone 2 :	
2. N	lom, prénom :		
	esse :		
	éphone 1 :		
	esse de vacances éventuelle :		
	au		
	decin traitant (si problème particulier)		
	n, prénom :		
	esse:		
ieie	éphone :		
Rer	seignements médicaux		
1.			□ OUI - □ NON
	(copie de l'ordonnance à joindre au bulle	etin)	
		Dose	
2.	Ordana .		□ OUI - □ NON
		, par ex. <u>)</u>	
3.	A-t-il des allergies alimentaires ?		
	Comment se manifestent les réactions a	llergiques ?	
	Y a-t-il des aliments qu'il ne peut pas ma	anger (confession) ?	
	l'anfant a-t-il nrésenté des effets second	laires indésirables à un médicament ?	
	Comment se manifestent les réactions a	llergiques ?	
1	L'enfant présente-t-il un problème médic		□ OUI - □ NON
4.	des précautions ou une surveillance sp	•	
	·	nécessaires à la direction lors de l'arrivée.	
5.	A-t-il des troubles du comportement inf	fantila (hyporactivitá atc.)	
٦.	et suit-il un traitement ? (à indiquer au p	• • •	
		on, mais ces indications serviront à l'équipe d'é	encadrement
	pour un memeur accompagnement.		
6.	A-t-il eu de l'asthme ?		□ OUI - □ NON





	Si oui, quel traitement suit l'enfant ?	
7.	L'enfant a-t-il déjà été opéré ? Si oui, de quoi ? Quand ?	OUI - NON
8.	Quelles sont les maladies infantiles qu'il a eues : A-t-il eu des maladies particulières ? Si oui, lesquelles?	□ OUI - □ NON
9.	Les vaccinations sont-elles à jour ? (Avez-vous le carnet de santé de l'enfant) ? L'enfant a-t-il été vacciné contre le tétanos ? Si oui, date :	□ OUI - □ NON □ OUI - □ NON □ OUI - □ NON
10.	A-t-il subi des examens médicaux ces derniers temps, des examens biologiques ou des radios?	□ OUI - □ NON
11.	Porte-t-il des lunettes ?	
12.	Porte-t-il un appareil dentaire amovible ?	
13.	Sait-il nager? A-t-il besoin de manchons pour la piscine ?	□ OUI - □ NON □ OUI - □ NON
14.	Votre enfant fait-il "pipi" au lit la nuit ?	□ OUI - □ NON
15.	Avez-vous quelque chose de particulier à nous signaler?	

Si un traitement en cours doit être poursuivi à la Colonie, prière de donner les instructions utiles.

Tout médicament doit être remis à la direction lors de l'arrivée de votre enfant. Pour des soucis de sécurité, aucun médicament ne peut rester avec votre enfant, ils seront gérés par l'équipe d'encadrement.

La présence de poux est le seul motif pour lequel un enfant ne peut être accepté. Il faut donc traiter ce problème avant sa venue à la colonie.

Par ma signature, j'autorise mon enfant à :

- Je me déclare prêt à m'acquitter des frais que la colonie aurait engager pour la santé de mon enfant, qui ne seraient pas couverts par mes assurances personnelles. En outre, j'autorise le médecin appelé par la Direction de la colonie à prendre toute mesure médicale nécessaire à la santé de mon enfant et à le faire hospitaliser ou opérer en cas d'urgence.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités jugées adéquates par la Direction au sein ou à l'extérieur de la colonie





- J'autorise mon enfant à être transporté en minibus pour participer à des activités à l'extérieur de la colonie
- Je confirme avoir pris note des directives de la Colonie Saint-Gervais et les accepte sans réserve (https://colonie-saint-gervais.ch/directives/)

Si vous avez des informations supplémentaires à donner au sujet de votre enfant, veuillez-vous adresser au 077.526.11.35 (lundi-vendredi de 17h00 à 20h00) ou par email à inscription@colonie-saint-gervais.ch

Lieu et date	Signature du représentant légal	

Prière de joindre à ce bulletin une copie de la **pièce d'identité** de l'enfant.